# Les Nouvelles

LE PETIT BACHYNOIS

# BRÈVES

## L'actualité de la commune

Le dimanche 1er mai, rendez-vous était donné au foyer rural pour la 7ème marche du muguet organisée par l'association Vivons Bachy. 120 personnes ont participé aux deux parcours proposés de 5 et 10 km à la recherche de "l'intrus".

Le dimanche 8 mai, M. le Maire, le président des Anciens Combattants se retrouvaient au monument aux morts de Bachy en souvenir de la capitulation définitive de l'Allemagne nazie. Ce fut l'occasion cette année d'honorer M. Gomez, le dernier de nos illustres combattants de la guerre 39-45

Les élèves de la classe de CM2 ont pu suivre les pas de "Monique" avec M Doucy, qui leur a donné rendez-vous par petits groupes à 6h du matin pour passer la frontière.

Le vendredi 13 mai, M. le maire inaugurait l'agence postale communale en présence du conseil municipal des jeunes, d'élus locaux, de représentants de la banque postale et de nombreux habitants.

Le jeudi 19 mai, l'équipe du périscolaire organisait une chasse au trésor pour les enfants de primaire en garderie.

Le vendredi 20 mai, c'était la fête des voisins.
Ce fut l'occasion pour de nombreux bachynois de se retrouver dans une ambiance conviviale dans leur quartier.

Le samedi 28 mai, à l'occasion de la fête des mamans, M. le Maire, en présence des membres du conseil municipal, a eu le plaisir d'accueillir 9 familles de petits bachynois nés depuis une année. Les conseillers ont remis des cadeaux aux mamans.

Le mardi 31 mai, deux nouveaux jeux sont venus agrémenter notre aire de loisirs pour la plus grande joie des enfants de 3 à 12 ans.

# Le conseil municipal du 25 mai 2022

## Après la validation du compte rendu de la séance du mercredi 22 mars, les points suivants ont été débattus.

1. **Rétrocession de voirie.**

Sur proposition de M. le maire, et à la demande des propriétaires, le conseil valide la rétrocession de la première partie de la voirie du "haut du parc" à la municipalité. Tous les frais liés à cette rétrocession seront pris en charge par la succession.

2. **Admission en non-valeur**

Sur proposition de M. le maire, et à la demande de M. le percepteur, le conseil valide l'abandon de créances au vu de leur très faible montant (dette cantine, arrondi la poste et emplacement sur voirie).

3. **Formation des élus locaux**

Afin de répondre aux obligations de l'état en ce qui concerne la formation des élus, le conseil valide la modification budgétaire imposant le montant de 2 % des indemnités par an à y consacrer.

4. **Demande de fonds de concours à la CCPC pour la vidéoprotection.**

Sur proposition de M. le maire, le conseil valide la demande de fond de concours adoptée par Pévèle Carembault représentant 30% des dépenses avec une limite de 30 000 €. L'investissement pour notre collectivité est de 149 000 €.
A ce jour, 3 réquisitions ont eu lieu par la gendarmerie afin d'aider à élucider des affaires.

5. **Demande de subvention au Département, dispositif mobilités innovantes**

Sur proposition de M. le maire, le conseil valide cette demande de subvention au titre de l'installation de deux bornes de recharge électrique près de la mairie. Coût d'une installation pour 2 véhicules environ 11 000 €, subvention possible jusqu'à 60%.

6. **Achat de terrain pour un chemin rue Pasteur**

Le conseil valide l'achat d'un terrain afin de créer un chemin piétonnier entre Bachy et Bourghelles au niveau de la rue Pasteur, prévu au plan local d'urbanisme.

7. **Achat de terrain pour le chemin des Hupplières**

Le conseil valide l'achat d'une partie du terrain situé entre le hameau de la gare et l'aire de détente des Hupplières pour en permettre l'accés en toute sécurité par un chemin le long de la départementale séparé du fossé par une haie basse. Il nous restera à le prolonger sur la dernière parcelle afin de rejoindre le chemin des Hupplières et la rue Calmette par une liaison douce.

8. **Cessation d'activité de la boulangerie**

Les boulangères de Bachy ont décidé de céder leur commerce. La municipalité est propriétaire des murs. Le conseil décide de donner le pouvoir à
M. le maire de gérer au mieux les intérêts de la commune avec le souhait de conserver une boulangerie, ceci dans la limite du budget communal pour ce type d'affaire.
M. le maire assure qu'il tiendra en permanence le conseil informé des négociations en cours et partagera les options à prendre.

9. **FEAL, changement de statut**

La Fédération d'Electricité de l'Arrondissement de Lille exerce la compétence "autorité organisatrice de la distribution d'électricité" sur un périmètre comprenant la totalité de Pévèle Carembault. Pour faciliter la gestion il est utile de transférer cette compétence à Pévèle Carembault. Le conseil valide le retrait de notre commune de la FEAL et le transfert de cette compétence à la CCPC.

10. **Demande de subvention auprès de l'Académie de Lille pour la vidéoprotection de l'école**

Le conseil avait validé l'extension de notre système de vidéoprotection au groupe scolaire Jacques Brel afin d'en conforter la sécurité. L'académie nous propose une aide pour cette extension. Seuls pourront accéder à la lecture les forces de police et le maire. Le projet, pour l'école, est chiffré à 12 125 €, avec une possibilité de demande de subvention de 60% soit 7 275 €.
Le conseil valide cette demande de subvention.

**11. Fixation des tarifs de l'excursion de fin d'année à Bellewaerde.**

Vu la hausse du coût des transports et de l'entrée du parc, la commission animation propose pour 2022 les tarifs suivants :
- gratuit pour les enfants de Bachy en maternelle ou primaire (scolarisés à Bachy ou à l'extérieur),
- gratuit pour les enfants scolarisés au complexe scolaire J. Brel de Bachy et âgés de moins de 11 ans,
- 24,50 € pour les ados de 11 à 15 ans de Bachy,
- 34,50 € pour les adultes de Bachy,
- 18 € pour les enfants de – de 4 ans extérieurs à la commune,
- 36 € pour les 4 à 15 ans extérieurs,
- 42 € pour les extérieurs dès 16 ans.

Le conseil valide cette proposition.

**12. Révision du règlement de la salle des fêtes**

Fin 2017, nous avons voté le tarif de location de la salle des fêtes et du foyer rural pour les habitants de Bachy.
Pour bénéficier de ce tarif préférentiel, certains habitants du village détournent le règlement en prêtant leur nom au profit d'un "extérieur".
En conséquence, le conseil apporte la précision suivante au règlement : en cas d'usurpation constatée, la caution ne sera pas rendue même s'il n'y a aucun dégât, une amende de 300€ sera mise en recouvrement et il n'y aura plus de possibilité pour cette famille de louer les locaux communaux ou d'emprunter du matériel.

**13. Adhésion de la CCPC à la structure «SAGE-Marque-Deûle »**

Pévèle Carembault, lors de sa séance du 16 mai 2022, a voté la modification de ses statuts afin de prendre les compétences du SAGE (Schéma d'Aménagement et Gestion des Eaux). Un syndicat « SAGE Marque Deûle » reprend cette compétence ainsi que la gestion du risque d'inondation.
Le conseil valide cette adhésion de Pévèle Carembault.

**14. Adhésion de la CCPC au syndicat mixte « Hauts de France Mobilité »**

Pévèle Carembault s'est dotée de la compétence « Transport Mobilité ». Cette modification statutaire est entrée en vigueur le 1er juillet 2021. Pévèle Carembault, lors de sa séance du 16 mai 2022, a envisagé d'adhérer au syndicat mixte Hauts de France pour la mobilité.
Le conseil valide cette adhésion de notre communauté de communes.

**15. Demande de subventions en faveur de deux sportives bachynoises pour le financement des frais de déplacements**

Deux jeunes bachynoises, pratiquant la gymnastique à Cysoing, participent à de nombreuses compétitions régionales et nationales en FFG & FSCF. Afin d'encourager et d'aider les jeunes pour ce haut niveau sportif, le conseil valide l'octroi d'une subvention de 150 € à chacune d'elles. En retour, le conseil attend des informations sur leurs performences.

**16. Demande de subvention au Département (ASRA)**

Le conseil valide la demande de subvention, représentant 75% maximum du coût HT des travaux, pour améliorer la visibilité des 4 passages piétons traversant la RD 955 par un éclairage spécifique et leur signalisation au sol.

Vous trouverez le compte rendu détaillé de ce conseil sur le site de la commune.

# Les informations pratiques

**- Les inscriptions aux accueils de loisirs de l'été ont débuté.**

Pévèle Carembault organise les accueils de loisirs pour les enfants des communes du territoire, à partir de 3 ans. Ils sont encadrés par des équipes diplômées, avec une tarification unique sur l'ensemble des communes. Les inscriptions pour les vacances d'été sont possibles jusqu'au 18 juin 17h, dans la limite des places disponibles.
Informations et inscription obligatoire sur :
https://www.pevelecarembault.fr/actualites/ouverture-des-inscriptions-aux-centres-de-loisirs-dete

**- Avis aux associations du territoire : un appel à projet se lance pour vous !**

Associations, c'est à vous de jouer ! A partir du lundi 23 mai, Pévèle Carembault lance un appel à projets intitulé « Initiatives Comestibles locales » dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT).
La communauté de communes souhaite faire collaborer tous les acteurs du domaine de l'alimentation afin d'encourager une production locale de qualité et respectueuse de l'environnement tout en soutenant les initiatives innovantes, le circuit-court, la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'éducation à une alimentation saine.
Pévèle Carembault propose une aide technique et financière pour des projets associatifs montés en lien avec l'alimentation et sur des thématiques variées : la production agricole, la nutrition, le développement du circuit-court, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la mise en valeur du patrimoine alimentaire…
Une enveloppe de 36 000 € est consacrée à ce dispositif. Cet accompagnement peut porter sur l'achat de petits équipements, de supports de communication, d'opérations pédagogiques, des frais de mission… La subvention accordée ne pourra pas dépasser 80% du budget total de l'opération.
Les dossiers de candidature sont disponibles en ligne sur : demarches.pevelecarembault.fr et sont à transmettre avant le jeudi 30 juin (18h). Les projets retenus seront annoncés en septembre.

**- Inscrivez-vous aux ateliers zéro déchet de juin !**

Le Zéro Déchet vous intéresse ? Vous cherchez des astuces pour l'appliquer dans votre quotidien ? De nombreux événements sont programmés dans les communes ces prochaines semaines.

• Samedi 4 juin à Avelin - 10h à 12h - Salle Lemaire : atelier produits ménagers.
• Jeudi 9 juin à Bersée - 19h - salle municipale (rue du Stade) : atelier Bee Wrap.
• Vendredi 10 juin à Wahagnies - à 18h30 : atelier parents/enfants (en binôme, initiation aux bonnes pratiques de réalisation, présentation de différents ingrédients et réalisation de produits pour la salle de bain)
• Jeudi 23 juin à Bersée - 18h : salle municipale (rue du Stade) : atelier cosmétique bébé.
• Mercredi 15 juin à Mérignies : 19h, médiathèque : atelier Bee Wrap.
• Samedi 18 juin à Moncheaux : 13h30 - salle des fêtes : atelier produits ménagers. Inscrivez-vous vite, c'est gratuit !

**- Wanted : avez-vous vu cache-noisette ?**

Les Espaces Départementaux Naturels du 62 (Eden 62) et le Groupe Ornithologique et Naturaliste Hauts-de-France (GON) organisent actuellement une grande enquête sur le recensement des écureuils dans le Nord et le Pas-de-Calais. Le recensement s'étale jusqu'à la fin de l'année. La population est appelée à participer. Comment fonctionne cette enquête ?
C'est simple ! Si vous observez un écureuil roux chez vous ou lors d'une balade, il vous suffit de remplir le formulaire dédié : "avez-vous vu Cache-Noisette ?" Précisez le lieu et le comportement de l'animal. Si vous le souhaitez, vous pourrez recevoir les résultats du recensement par mail. Ainsi votre donnée enregistrée sur "SIRF", la base de données naturalistes régionales, permettra de mettre à jour la carte de répartition de l'espèce.
Plus d'informations sur cette page : https://www.pevelecarembault.fr/actualites/partez-la-recherche-de-lecureuil-roux

**- La Police nationale recrute de futurs gardiens de la paix**

2 500 postes sur toute la France en 2022 !
La Police nationale organise un concours pour recruter et former des futurs gardiens de la paix.
Les inscriptions sont ouvertes en ligne ou par voie postale jusqu'au 22 juillet 2022.
Les épreuves d'admissibilité débuteront le 20 septembre 2022.
Une question, un renseignement ? Contactez-nous :
• par téléphone au n° vert 0800 22 0800 (du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h) ;
• par mail en remplissant un formulaire de contact sur le site https://www.devenirpolicier.fr/ ;
• en échangeant avec les e-ambassadeurs policiers de la plateforme Objectif Police (https://www.devenirpolicier.fr/nous-contacter/Objectifpolice) ;
• sur les salons et forums, ou dans leurs locaux, nos délégués recrutement sont à votre écoute. Retrouvez leurs coordonnées en sélectionnant votre zone sur cette page (rubrique « structures de recrutement ») https://www.devenirpolicier.fr/nous-contacter.

**- Commande groupée des énergies**

Suite à la consultation, 122 familles ont montré leur intéret à une commande groupée. La municipalité consulte actuellement les founisseurs potentiels et reviendra vers les personnes intéressées pour les tenir informées.

**- Déchets verts**

Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de brûler ses déchets verts sous peine d'amende.

## Les évènements à venir

**Le samedi 04 juin**
- l'entente de football Mouchin - Bachy organise un tournoi de 09h à 17h30 au stade de Mouchin

**Le dimanche 12 juin**
- l'association pévèle zéro déchet organise sa deuxième "gratiferia"
- l'association tennis de table bachynois organise son tournoi annuel
- premier tour des élections législatives de 8h à 18h au foyer rural

**Le samedi 18 juin**
- 11h commémoration de l'appel du 18 juin 1940
- 19h fête de la musique au stade et feu de la Saint Jean

**Le dimanche 19 juin**
- second tour des élections législatives
- 15h concert de flûte à l'église

**Le mardi 21 juin**
- de 9h30 à 11h30 : permanence de la mutuelle "MOAT" en mairie

**Le jeudi 23 juin**
- fin des inscriptions au concours des maisons fleuries organisé par le conseil municipal des jeunes

**Les samedi 25 et dimanche 26 juin**
- vide grenier, repas de la ducasse, carnaval dans les rues du centre bourg organisés par l'association des bois sans soif.

**Le mercredi 29 juin**
- excursion à Bellewaerde


Mairie de Bachy
13, place de la Liberté - 59830 Bachy
Téléphone 03.20.79.66.21
contact@mairie-bachy.fr



Bulletin d'information publié par nos soins avec le concours des membres de la commission : information - communication